



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/6 (Sect. 16)
5 août 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session

PROJET DE BUDGET-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 1994-1995*

TITRE V. COOPERATION REGIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT

Chapitre 16. *Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique*

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
A. Organes directeurs	5
B. Direction exécutive et administration	6
C. Programme de travail	8
1. Coopération économique régionale	11
2. Environnement et développement durable	15
3. Lutte contre la pauvreté par la croissance économique et le développement social . . .	20
4. Transports et communications	25
5. Statistiques	29
6. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et pays en développement insulaires	33
D. Appui aux programmes	36

* Le présent document contient le chapitre 16 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1994-1995. L'ensemble du projet de budget-programme paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session (A/48/6/Rev.1)*.

CHAPITRE 16. COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Vue d'ensemble

TABLEAU 16.1. PREVISIONS DE DEPENSES POUR 1994-1995, PAR PROGRAMME

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

	1992-1993 Crédits révisés	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1994-1995 Crédits demandés
		Montant	Pourcentage			
A. Organes directeurs	572,4	176,0	30,7	748,4	73,4	821,8
B. Direction exécutive et administration	3 055,6	(1 612,2)	(52,7)	1 443,4	208,0	1 651,8
C. Programme de travail						
1. Coopération économique régionale	7 909,6	6,9	-	7 916,5	1 357,5	9 274,0
2. Environnement et développement durable	4 931,1	7,8	0,1	4 938,9	848,6	5 787,5
3. Lutte contre la pauvreté par la croissance économique et le développement social	5 382,6	187,0	3,4	5 569,6	936,2	6 505,8
4. Transports et communications	3 514,7	209,5	5,9	3 724,2	658,3	4 382,5
5. Statistiques	2 114,9	58,5	2,7	2 173,4	340,3	2 513,7
6. Pays les moins avancés, pays sans littoral et pays insulaires en développement	756,4	258,2	34,1	1 014,6	175,6	1 190,2
Total, Programme de travail	24 609,3	727,9	2,9	25 337,2	4 316,5	29 653,7
D. Appui aux programmes	27 064,6	1 553,9	5,7	28 618,5	3 953,5	32 572,0
Total	55 301,9	845,6	1,5	56 147,5	8 551,8	64 699,3

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Montant estimatif des dépenses	Provenance des fonds	1994-1995 Crédits demandés
		a) Services d'appui à :	
	-	i) D'autres organismes des Nations Unies	-
	3 840,0	ii) Des programmes extrabudgétaires	3 133,0
Total a)	3 840,0		3 133,0
	-	b) Activités de fond	-
Total b)	-		-
		c) Projets opérationnels	
	6 540,0	i) PNUD	4 100,0
	2 760,0	ii) FNUAP	2 564,0
	239,0	iii) Autres sources multilatérales	-
	18 077,0	iv) Sources bilatérales	15 512,0
Total c)	27 616,0		22 176,0
Total a), b) et c)	31 456,0		25 309,0
		Total, dépenses	90 008,3

TABLEAU 16.2. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE
 (En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objet de dépense	1992-1993 Crédits révisés	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1994-1995 Crédits demandés
		Montant	Pourcentage			
Dépenses de personnel	47 427,3	1 008,2	2,1	48 435,5	7 772,8	56 208,3
Consultants et experts	463,8	83,4	17,9	547,2	53,5	600,7
Voyages en mission	916,3	95,4	10,4	1 011,7	102,2	1 113,9
Services contractuels	797,3	(302,1)	(37,8)	495,2	49,7	544,9
Frais généraux de fonctionnement	3 753,4	151,4	4,0	3 904,8	405,6	4 310,4
Fournitures et accessoires	637,8	-	-	637,8	67,1	704,9
Mobilier et matériel	1 306,0	(190,7)	(14,6)	1 115,3	100,9	1 216,2
Total, budget ordinaire	55 301,9	845,6	1,5	56 147,5	8 551,6	64 699,3

TABLEAU 16.3. POSTES NECESSAIRES

Unité administrative : Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	-	-	-	-	-	-	-	-
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	12	12	-	-	-	-	12	12
P-5	24	25	-	-	16	15	40	40
P-4	57	57	1	-	12	11	70	68
P-3	56	55	2	1	4	1	62	57
P-2/1	30	30	-	-	1	2	31	32
Total	181	181	3	1^a	33	29	217	211
Autres catégories								
Agents locaux	314	324	1	-	72	62	387	386
Service mobile	-	3	-	-	-	-	-	3
Total	314	327	1	-	72	62	387	389
Total général	495	508	4	1^a	105	91	604	600

^a Les postes temporaires (1 P-4, 1 P-3 et 1 poste d'agent local) affectés au Groupe de la planification pour superviser la construction du centre de conférences ne seront pas maintenus au-delà de 1995.

16.1 Le mandat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) établi par la résolution 37 (IV) du Conseil économique et social a été modifié lors de sessions ultérieures du Conseil. Le siège de la CESAP se trouve à Bangkok et le Centre des opérations de la CESAP dans le Pacifique à Vanuatu.

16.2 Du fait de l'évolution de la situation dans la région et des priorités nouvelles, en particulier la transition vers l'économie de marché de plusieurs pays de la région à économie planifiée - y compris les républiques d'Asie centrale

nouvellement indépendantes dont certaines sont devenues membres de la CESAP - la Commission doit assumer de nouvelles responsabilités. D'autre part, l'existence dans la région de pays situés à des niveaux différents de développement, dont certains ont connu au cours des dernières années un rythme de développement rapide, confirme la nécessité de renforcer la coopération régionale. Les défis que posent les mutations socio-économiques et politiques ont conduit la CESAP à se préoccuper plus spécialement de l'élaboration de nouvelles lignes d'action et de stratégies nationales, sous-régionales et régionales appropriées. Les activités de la CESAP au cours de l'exercice biennal 1994-1995 porteront principalement sur la collecte de données, la recherche et l'analyse qui permettront de mieux appréhender les problèmes et les questions nouvelles qui se posent aux pays de la région et de renforcer la coopération économique régionale.

16.3 Le projet de budget-programme pour le présent chapitre découle du programme 31 du plan à moyen terme pour la période 1992-1997 tel qu'il a été révisé (A/47/6/Rev.1), réorganisé en fonction de l'approche thématique recommandée par la CESAP. La Commission considère en effet qu'une telle approche, qui aboutira à la rationalisation des organes subsidiaires, renforcerait la coopération économique régionale, ferait ressortir le caractère interdisciplinaire des problèmes économiques et sociaux qui se posent et doterait la Commission d'une démarche plus intégrée et plus coordonnée lui permettant de mener à bien ses activités dans les délais prévus et facilitant une meilleure utilisation des ressources.

16.4 Dans l'exécution de son programme de travail, la CESAP continuera de coordonner ses activités et de coopérer avec les organismes compétents des Nations Unies, d'exécuter des activités conjointes avec les organisations intergouvernementales et non gouvernementales et d'entretenir des liens de coopération avec elles.

16.5 Pour 1994-1995, les ressources mises à la disposition de la CESAP se répartiraient comme suit en 1994-1995 :

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
	<i>(En pourcentage)</i>	
A. Organes directeurs	1,3	-
B. Direction exécutive et administrative	2,6	0,2
C. Programme de travail	45,1	93,3
D. Appui aux programmes	<u>51,0</u>	<u>6,5</u>
Total	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

16.6 En ce qui concerne le programme de travail, les ressources se répartiraient comme suit entre les sous-programmes :

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extrabudgétaires</i>
	<i>(En pourcentage)</i>	
Sous-programme 1.* Coopération économique	31,2	18,0
Sous-programme 2.* Environnement et développement durable	19,5	27,0
Sous-programme 3.* Lutte contre la pauvreté par la croissance économique et le développement social	22,0	29,3
Sous-programme 4. Transports et communications	14,7	18,0
Sous-programme 6. Pays les moins avancés, pays sans littoral et pays insulaires en développement	<u>4,0</u>	<u>3,3</u>
Total	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>

* Priorité.

A. Organes directeurs

TABLEAU 16.4. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Objet de dépense	1992-1993 Crédits révisés	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1994-1995 Crédits demandés
		Montant	Pourcentage			
Dépenses de personnel	187,9	140,2	74,6	328,1	30,3	358,4
Voyages en mission	301,0	-	-	301,0	31,3	332,3
Services contractuels	-	77,4	-	77,4	6,0	83,4
Frais généraux de fonctionnement	51,6	(33,8)	(65,5)	17,8	3,0	20,8
Fournitures et accessoires	31,9	(7,8)	(24,4)	24,1	2,8	26,9
Total, budget ordinaire	572,4	176,0	30,7	748,4	73,4	821,8

16.7 La Commission, qui se réunit tous les deux ans, assure la direction d'ensemble des travaux du Secrétariat. Ses organes subsidiaires (dont la périodicité des réunions est indiquée ci-après entre parenthèses) sont les suivants : Comité pour la coopération économique régionale (session annuelle); Comité pour l'environnement et le développement durable (session annuelle). Comité pour la dépaupérisation par la croissance économique et le développement social (session annuelle); Comité de statistique (session tous les deux ans); Comité pour les transports et les communications (session annuelle); organe spécial pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (session tous les deux ans); et Organe spécial pour les pays en développement insulaires du Pacifique (session annuelle). La Commission fait rapport au Conseil économique et social. Le Comité consultatif des représentants permanents et d'autres représentants désignés par les membres du Comité, qui se réunit tous les mois, assure une liaison de nature consultative entre le secrétariat et les membres et membres associés de la Commission. Le secrétariat assure le service fonctionnel et technique de la Commission, de ses organes subsidiaires et des autres réunions ministérielles et réunions d'organes intergouvernementaux.

*Ressources nécessaires (aux taux courants)**Dépenses de personnel*

16.8 Les ressources prévues au titre du personnel temporaire pour les réunions s'élèvent à 328 100 dollars, dont une augmentation de 140 200 dollars pour les services d'interprétation et de traduction, pour les réunions de la Commission et de ses organes subsidiaires, ainsi que pour d'autres réunions régionales, y compris celles se rapportant aux conférences mondiales. L'accroissement des ressources qui est proposé tient compte des données d'expérience et des besoins prévisibles pour le service des conférences.

Services contractuels

16.9 Les ressources prévues (77 400 dollars) doivent financer les travaux contractuels d'édition, la frappe dans les diverses langues de travail et le personnel nécessaire pour la documentation préparée pour les organes intergouvernementaux.

Frais généraux de fonctionnement

16.10 Un montant de 17 800 dollars est prévu pour couvrir les frais de location, pour des périodes de courte durée, de mobilier et de matériel à l'occasion des sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires, ainsi que les communications, les dépenses de représentation et les services divers se rapportant à ces réunions. Ce chiffre représente une diminution de 33 800 dollars, dont le montant sera affecté à l'appui aux programmes.

Fournitures et accessoires

16.11 Les ressources demandées à cette rubrique (24 100 dollars) serviront à couvrir l'achat des fournitures et accessoires nécessaires pour les sessions de la Commission et les réunions des organes intergouvernementaux.

B. Direction exécutive et administration

TABLEAU 16.5. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE

*(En milliers de dollars des Etats-Unis)*1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1992-1993 Crédits révisés</i>	<i>Accroissement des ressources</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>1994-1995 Crédits demandés</i>
		<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
Dépenses de personnel	2 861,3	(1 589,4)	(55,5)	1 271,9	190,5	1 462,4
Consultants et experts	-	25,6	-	25,6	1,3	26,9
Voyages en mission	194,3	(48,4)	(24,9)	145,9	16,6	162,5
Total, budget ordinaire	3 055,6	(1 612,2)	(52,7)	1 443,4	208,4	1 651,8

2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>1992-1993 Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Provenance des fonds</i>		<i>1994-1995 Crédits demandés</i>
		<i>a) Services d'appui à :</i>		
	-	i) D'autres organismes des Nations Unies		-
	92,0	ii) Des programmes extrabudgétaires		38,0
Total a)	92,0			38,0
	-	<i>b) Activités de fond</i>		-
Total b)	-			-
	40,0	<i>c) Projets opérationnels</i>		
	328,0	i) PNUD		-
		ii) Sources bilatérales		-
Total c)	368,0			-
Total a), b) et c)	460,0			38,0
Total, dépenses				1 689,8

TABLEAU 16.6. POSTES NECESSAIRES

Programme : Direction exécutive et d'administration

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	-	-	-	-	1	1
SSG	-	-	-	-	-	-	-	-
D-2	1	1	-	-	-	-	1	1
D-1	2	-	-	-	-	-	2	-
P-5	2	1	-	-	-	-	2	1
P-4	2	1	-	-	-	-	2	1
P-3	2	-	-	-	-	-	2	-
P-2/1	2	-	-	-	-	-	2	-
Total	12	4	-	-	-	-	12	4
Autres catégories								
Agents locaux	11	7	-	-	3	1	14	8
Total	11	7	-	-	3	1	14	8
Total général	23	11	-	-	3	1	26	12

16.12 Le Bureau du Secrétaire exécutif assure la direction, la supervision et l'administration d'ensemble du secrétariat de la CESAP aux fins de promouvoir le développement économique et social et la coopération régionale au sein des Etats membres et membres associés de la Commission, dans le cadre de l'exécution de son mandat et de son programme de travail approuvé.

*Ressources nécessaires (aux taux courants)**Dépenses de personnel*

16.13 Il est proposé de transférer 12 postes (2 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 2 P-2 et 4 postes d'agent local) comme suit : 1 D-1 au sous-programme 6 (Pays les moins avancés, pays sans littoral et pays insulaires en développement); 1 P-5 au sous-programme 1 (Coopération économique régionale) pour des activités concernant les questions et politiques de développement; et 1 D-1, 1 P-5, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 4 postes d'agent local pour l'appui aux programmes en matière de coordination et de contrôle de l'exécution.

Consultants et experts

16.14 Les ressources prévues (25 600 dollars) doivent permettre l'étude approfondie de l'ensemble des problèmes nouveaux et en gestation dont la CESAP doit s'occuper.

Voyages en mission

16.15 Les ressources prévues (145 900 dollars) serviront à financer la participation du Secrétaire exécutif et de ses collaborateurs à des réunions au sein de la région et ailleurs, à des consultations avec les gouvernements et des organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi qu'à des réunions de coordination avec d'autres organes de l'Organisation. Ce montant prévu représente une baisse de 48 400 dollars, somme qui sera réaffectée, selon qu'il convient, aux sous-programmes auxquels seront transférés les postes dont il est question ci-dessus.

C. Programme de travail

TABLEAU 16.7. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Crédits révisés	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1994-1995 Crédits demandés
		Montant	Pourcentage			
Dépenses de personnel	23 499,1	545,7	2,3	24 044,8	4 187,4	28 232,2
Consultants et experts	439,0	82,6	18,8	521,6	52,2	573,8
Voyages en mission	384,3	120,0	31,2	504,3	49,2	553,5
Services contractuels	286,9	(20,4)	(7,1)	266,5	27,7	294,2
Total, budget ordinaire	24 609,3	727,9	2,9	25 337,2	4 316,5	29 653,7

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Montant estimatif des dépenses	Provenance des fonds	1994-1995 Crédits demandés
		a) Services d'appui à :	
	-	i) D'autres organismes des Nations-Unies	-
	1 938,0	ii) Des programmes extrabudgétaires	1 631,0
Total a)	1 938,0		1 631,0
	-	b) Activités de fond	-
Total b)	-		-
		c) Projets opérationnels	
	6 500,0	i) PNUD	4 100,0
	2 760,0	ii) FNUAP	2 564,0
	239,0	iii) Autres sources multilatérales	-
	17 323,0	iv) Sources bilatérales	15 312,0
Total c)	26 822,0		21 976,0
Total a), b) et c)	28 760,0		23 607,0
		Total, dépenses	53 260,7

TABLEAU 16.8. POSTES NECESSAIRES

Programme : Programme de travail

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1992-1993</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1992-1993</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1992-1993</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1992-1993</i>	<i>1994-1995</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	8	10	-	-	-	-	8	10
P-5	16	17	-	-	14	13	30	30
P-4	39	39	-	-	10	10	49	49
P-3	29	27	1	1	1	-	31	28
P-2/1	19	20	-	-	1	2	20	22
Total	111	113	1	1	26	25	138	139
Autres catégories								
Agents locaux	85	85	-	-	42	37	127	122
Total	85	85	-	-	42	37	127	122
Total général	196	198	1	1	68	62	265	261

*Programme de travail*¹

16.16 Le programme 31 (Coopération régionale pour le développement en Asie et dans le Pacifique) du plan à moyen-terme pour la période 1992-1997 tel qu'il a été révisé (A/47/6/Rev.1), que l'Assemblée générale a adopté par sa résolution 47/214, définit le cadre des activités devant être entreprises par la CESAP au cours de l'exercice biennal 1994-1995. Ces dernières sont réparties entre six sous-programmes et, si les sous-programmes 1 à 3 sont entièrement nouveaux et illustrent l'approche thématique adoptée par la Commission, les sous-programmes 4 à 6 sont, avec quelques révisions, le prolongement de sous-programmes existants.

16.17 Le programme de travail a été réaménagé pour correspondre à l'approche thématique recommandée par la Commission, l'accent étant mis sur la coopération économique régionale et le caractère interdisciplinaire des questions économiques et sociales. En raison des fortes mutations politiques et économiques intervenues dans la région, la priorité a été accordée à la collecte de données, la recherche et l'analyse, qui permettront de mieux appréhender les problèmes qui s'y posent. C'est d'ailleurs surtout pour ce domaine d'activité qu'une aide a été demandée par les pays dont l'économie est défavorisée ainsi que par les pays à économie planifiée en transition vers l'économie de marché.

16.18 Le rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice biennal 1990-1991 indique que la CESAP a réalisé 76 % de tous les produits programmés, auxquels s'ajoutent les produits remaniés et les produits supplémentaires autorisés par de nouvelles décisions et résolutions; ce taux est de 80 % pour les produits prioritaires programmés, auxquels s'ajoutent également les produits remaniés et produits supplémentaires autorisés.

¹ L'ordre de priorité est indiqué dans le texte comme suit : * priorité et ** non prioritaire.

*Ressources nécessaires (aux taux courants)**Dépenses de personnel*

16.19 Il est proposé de transférer aux activités de fonds correspondant au programme de travail un poste D-1 et un poste P-5 de la direction exécutive et l'administration, et un poste D-1 et un poste P-2 de l'appui aux programmes; inversement, deux postes P-3 seraient transférés des activités de fond à l'appui au programme. Si l'on compte un poste temporaire de la classe P-3, l'exécution du programme de travail se verrait affectée au total, au titre du budget ordinaire, 114 postes d'administrateur et 85 postes d'agent local.

Consultants et experts

16.20 Les ressources prévues pour les consultants (272 900 dollars) et les experts (248 700 dollars) s'élèvent à 521 600 dollars. Sont composites dans ce montant les augmentations suivantes : 40 000 dollars pour les activités de groupes spéciaux d'experts s'occupant du commerce international et du financement du développement au titre du sous-programme 1, de la mise en valeur des ressources humaines au titre du sous-programme 3 et des transports et communications au titre du sous-programme 4 pour lesquelles des ressources n'ont pas été inscrites au budget-programme de l'exercice biennal 1992-1993; 10 000 dollars pour des dépenses non récurrentes, de manière à s'assurer le concours d'experts pour les travaux préparatoires de la Conférence mondiale sur les femmes; et 40 000 dollars pour deux réunions de groupe spéciaux d'experts en relation avec cette conférence. Après déduction d'un montant non récurrent de 7 400 dollars pour les activités liées à la Conférence mondiale sur les femmes menées en 1992-1993, l'augmentation nette des ressources nécessaires pour les consultants et experts s'élève à 82 600 dollars.

Voyages en mission

16.21 Les ressources prévues pour voyages en mission s'élèvent à 504 300 dollars et concernent la collecte des données, les consultations et la participation à des réunions au sein de la région ou ailleurs. Ce montant comprend les augmentations suivantes : 45 000 dollars justifiés par l'expansion de la zone couverte en raison de l'augmentation du nombre des Etats membres de la Commission, et par la nécessité d'assister aux réunions de la Commission du développement durable nouvellement instituée; 50 000 dollars pour des dépenses non récurrentes couvrant les frais de voyage relatifs aux six conférences principales (population, petits Etats en développement insulaires, développement social, Habitat, femmes et prévention du crime) et aux réunions de leurs comités préparatoires respectifs, selon que de besoin; et 25 000 dollars transférés de la direction exécutive et l'administration au sous-programme 6 (Pays les moins avancés, pays sans littoral et pays en développement insulaires).

Services contractuels

16.22 Les ressources prévues pour les services contractuels (266 500 dollars) concernent les travaux contractuels d'imprimerie et de reliure.

1. COOPERATION ECONOMIQUE REGIONALE

TABLEAU 16.9. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Crédits révisés	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1994-1995 Crédits demandés
		Montant	Pourcentage			
Traitements et dépenses communes de personnel	7 517,1	(10,9)	(0,1)	7 506,2	1 314,8	8 821,0
Consultants et experts	166,1	15,0	9,0	181,1	19,0	200,1
Voyages en mission	123,0	8,0	6,5	131,0	13,5	144,5
Services contractuels	103,4	(5,2)	(5,0)	98,2	10,2	108,4
Total, budget ordinaire	7 909,6	6,9	-	7 916,5	1 357,5	9 274,0

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Montant estimatif des dépenses	Provenance des fonds	1994-1995 Crédits demandés
	-	a) Services d'appui à :	-
	627,0	i) D'autres organismes des Nations Unies	-
		ii) Des programmes extrabudgétaires	342,0
Total a)	627,0		342,0
	-	b) Activités de fond	-
Total b)	-		-
	2 550,0	c) Projets opérationnels	1 000,0
	-	i) PNUD	-
	125,0	ii) FNUAP	-
	3 966,0	iii) Autres ressources multilatérales	2 931,0
		iv) Ressources bilatérales	-
Total c)	6 641,0		3 931,0
Total a), b) et c)	7 268,0		4 273,0
		Total, dépenses	13 547,0

TABLEAU 16.10. POSTES NECESSAIRES

Sous-programme 1. Coopération économique régionale

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1992-1993</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1992-1993</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1992-1993</i>	<i>1994-1995</i>	<i>1992-1993</i>	<i>1994-1995</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	3	3	-	-	-	-	3	3
P-5	4	5	-	-	5	5	9	10
P-4	11	10	-	-	1	1	12	11
P-3	12	11	-	-	1	-	13	11
P-2/1	6	7	-	-	1	-	7	7
Total	36	36	-	-	8	6	44	42
Autres catégories								
Agents locaux	28	28	-	-	11	9	39	37
Total	28	28	-	-	11	9	39	37
Total général	64	64	-	-	19	15	83	79

Sous-programme 1. Coopération économique régionale

16.23 Ce sous-programme regroupe les activités qui figuraient en 1992-1993 dans le sous-programme 2 (Questions et politiques relatives au développement), le sous-programme 7 (Développement industriel et technique) et le sous-programme 8 (Commerce international et financement du développement). Les activités proposées pour 1994-1995 seront axées sur les changements structurels et la réforme des orientations économiques susceptibles de renforcer les liens en matière de commerce, d'investissement et de technologie au sein de la région. Elles ont pour objectifs immédiats la mise en place de conditions propices aux réformes, la création et le renforcement des capacités institutionnelles et des compétences aux niveaux régional, sous-régional et national, et une assistance aux pays de la région afin qu'ils puissent mieux exploiter les possibilités de plus en plus nombreuses de commerce et d'investissement à l'échelle intrarégionale. Le programme de travail prévoit la réalisation systématique et concertée de travaux de recherche et d'activités opérationnelles touchant à des points fondamentaux - politiques macro-économiques, restructuration, accès au marché et promotion des échanges, commerce des services, développement et transfert de technologie, flux d'investissement, coentreprises et financement du développement, et coopération entre les groupements sous-régionaux.

16.24 Les travaux seront effectués sous la direction du Comité pour la coopération économique régionale qui se réunit une fois par an, et de son groupe directeur. La CESAP assurera également le service fonctionnel d'un certain nombre de réunions intergouvernementales chargées d'examiner les accords coopératifs de produits (soie, jute, bois tropicaux et café), ainsi que de la réunion intergouvernementale sur la création d'un service régional Asie-Pacifique d'information et de promotion en matière d'investissements, qui doit se tenir en 1994.

*Activités :*1. *Services fournis aux organes délibérants*

Documentation à l'intention des organes délibérants : huit rapports destinés au Conseil économique et social, à la Commission et à ses organes subsidiaires : compte rendu annuel au Conseil économique et social sur l'étude de l'évolution économique et sociale dans la région de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique; rapport annuel à la Commission sur l'état d'avancement des activités dans le domaine de la coopération économique régionale*; rapport annuel au Comité pour la coopération économique régionale sur les aspects de la coopération économique régionale*; et rapport annuel au Groupe directeur du Comité pour la coopération économique régionale*.

2. Publications

a) Soixante-cinq volumes de publications périodiques : *Etude sur la situation économique et sociale de l'Asie et du Pacifique* (annuelle)*; *Economic Bulletin for Asia and the Pacific* (2 en 1994, 2 en 1995); *Development Papers* (2 en 1994, 2 en 1995); *Regional Trade and Investment Review* (1995)**; *TISNET Trade Information Sheet* (23 en 1994, 23 en 1995)*; *Prices of Selected Asia/Pacific Products* (12 en 1994, 12 en 1995); *Directory of Trade Promotion/Development Organizations of Developing Countries and Areas in Asia and the Pacific*, sixième édition (1995); *Industrial Development News for Asia and the Pacific* (1994, 1995); *Small Industry Bulletin for Asia and the Pacific* (1994, 1995); *Trade Information Source Data Bank: Annual Cumulative Index* (1994, 1995);

b) Publications non périodiques :

- i) Trois publications non périodiques sur les questions de développement économique et plus précisément sur : la modélisation et simulation des systèmes macro-économiques interconnectés régionaux et sous-régionaux utilisant le commerce, les investissements et le transfert de technologies comme variables stratégiques; la gestion macro-économique dans les pays en développement de la région, notamment les pays insulaires du Pacifique, les pays les moins avancés, les pays à économie en transition et d'autres pays à économie défavorisée, dans un contexte économique mondial et régional en évolution; et la promotion de la coopération économique entre pays d'une même sous-région et entre sous-régions, particulièrement pour les pays à économie en transition;
- ii) Douze publications non périodiques sur les questions de commerce et de financement du développement : complémentarité du commerce et des investissements dans la perspective des coentreprises; liens entre l'Association de coopération économique Asie-Pacifique et le reste de la région**; incidences à court terme du Marché unique européen sur les pays de l'Asie et du Pacifique; incidences de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) sur la région de l'Asie et du Pacifique; aperçus commerciaux; guide de certains produits exportables des pays de la région** (4 en 1994, 3 en 1995);
- iii) Onze publications non périodiques sur le développement industriel et technique : promotion des flux d'investissement inter et intrarégionaux**; promotion des flux d'investissement et de technologie intrabranche dans l'optique de la diversification et de la compétitivité du secteur manufacturier (1994, 1995); mesures de coopération régionale visant à développer les qualifications en vue d'une industrialisation à forte composante technologique (1994, 1995); étude de faisabilité sur la création d'un forum pour la promotion du développement industriel et technologique durable; modalités d'échanges technologiques dans l'optique du renforcement de la coopération régionale*; capacités d'acquisition et d'utilisation de certaines technologies* (1994, 1995); étude de faisabilité sur la création d'un centre consultatif régional pour la science et la technologie** (1995); répertoire d'institutions de recherche-développement**.

3. Groupes spéciaux d'experts

Cinq réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions ci-après : renforcement des flux de technologie des pays en développement avancés vers les pays les moins avancés (1994); promotion de la coopération économique régionale aux fins du développement des qualifications industrielles et technologiques, compte tenu notamment des besoins liés à l'introduction de technologies nouvelles en gestation (1994); normalisation, contrôle de la qualité et questions connexes dans l'optique d'une expansion du commerce intrarégional (1994); coopération entre sous-régions dans le domaine du commerce et des investissements (1995); questions et politiques de développement (1994, 1995).

4. Activités opérationnelles (fonds extrabudgétaires)

a) Services consultatifs : assistance aux pays en transition vers l'économie de marché, aux pays les moins avancés et aux pays géographiquement défavorisés, pour ce qui est des questions macro-économiques et des questions de politiques commerciales**; modélisation et simulation de systèmes macro-économiques interconnectés régionaux et sous-régionaux**; promotion de la coopération économique entre pays d'une même sous-région et entre sous-régions**; expansion du

commerce intrarégional**; techniques et procédures de promotion des exportations et autres activités de promotion des échanges; bases de données régionales pour le Réseau régional d'information commerciale (TISNET); foires et expositions commerciales internationales et régionales; mesures de facilitation du commerce; réorientation des politiques et stratégies et renforcement institutionnel au service du développement et de la restructuration industriels, des investissements et des coentreprises au niveau intrarégional*; renforcement des capacités locales de développement de techniques et de transfert de technologie (y compris les technologies nouvelles et en gestation) et promotion de techniques écologiquement rationnelles; services de consultation techniques; normalisation et contrôle de la qualité; gestion des techniques et appui au Centre de l'Asie et du Pacifique pour le transfert de technologie (CAPTT);

b) Formation de groupe, séminaires et ateliers sur les questions suivantes : modélisation et simulation de systèmes macro-économiques interconnectés régionaux et sous-régionaux; gestion macro-économique et réformes économiques; évolution des tendances en matière de complémentarité et d'interdépendance dans la région; coopération économique entre pays d'une même sous-région et entre sous-régions dans le domaine commercial; politiques d'expansion du commerce intrarégional*; incidences du Marché unique européen et de l'ALENA sur les économies de l'Asie et du Pacifique; obstacles tarifaires et autres au commerce des produits agricoles et des articles manufacturés, y compris les aspects environnementaux*; renforcement de la coopération monétaire régionale; réseau régional d'information commerciale (TISNET) et arrangements commerciaux spéciaux; évolution technologique et techniques de distribution physique dans l'optique de l'expansion du commerce**; promotion des exportations des pays à économie en transition et des pays insulaires du Pacifique*; facilités de commerce et de transit pour les pays sans littoral; réseau régional d'instituts nationaux de recherche dans le domaine commercial*; commerce des services**, promotion des exportations des pays en développement dans le cadre de foires commerciales; mise en place de bases de données pour le service régional d'information et de promotion en matière d'investissements; complémentarités régionales dans le domaine des investissements; développement et modernisation des industries agro-alimentaires et apparentées, y compris des machines agricoles; formation de compétences et notamment développement de l'esprit d'entreprise pour les petites et moyennes industries; développement du secteur privé; participation des femmes à l'activité industrielle; création, transfert, adoption et utilisation de technologies classiques, nouvelles et en gestation**; forum pour un développement et une restructuration durables dans les domaines industriel et technologique; flux intrarégionaux d'investissements et de technologies dans l'optique du renforcement des capacités dans les domaines des services de conseils techniques, de la normalisation, du contrôle de la qualité et du développement des petites et moyennes industries.

5. *Coordination, harmonisation et liaison*

Participation au Comité de la planification du développement, au Comité administratif de coordination (CAC) et à l'Equipe spéciale sur les objectifs de développement à long terme.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Dépenses de personnel

16.25 Il est proposé de transférer à ce sous-programme un poste P-5 de la direction exécutive et de l'administration et un poste P-2 de l'appui aux programmes pour les activités se rapportant respectivement aux questions et politiques relatives au développement, au commerce international et au financement du développement; inversement il est proposé de transférer un poste P-3 de ce sous-programme au sous-programme 4 (Transport et communications) et un poste P-4 à l'appui aux programmes, respectivement pour les activités relatives à la coordination et au suivi des programmes et à la gestion de la coopération technique.

Consultants et experts

16.26 Les ressources prévues se montent à 181 100 dollars (soit 107 600 dollars pour les consultants et 73 500 dollars pour les cinq groupes spéciaux d'experts susmentionnés). L'augmentation de 15 000 dollars se rapporte à la réunion du groupe spécial d'experts sur la coopération entre sous-régions dans le domaine du commerce et des investissements.

Voyages en mission

16.27 Les ressources prévues pour les voyages en mission (131 000 dollars, chiffre qui comprend une augmentation de 8 000 dollars) concernent les voyages du personnel pour des missions d'enquête, la collecte de données, les consultations avec les responsables gouvernementaux, et la participation aux réunions nationales, régionales, internationales et interinstitutions, y compris celles du Comité de la planification du développement et de l'Equipe spéciale du CAC sur les objectifs de développement à long terme.

Services contractuels

16.28 Les ressources prévues (98 200 dollars) au titre des services contractuels concernent les travaux contractuels d'imprimerie et de reliure des publications.

2. ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

TABLEAU 16.11. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Crédits révisés	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1994-1995 Crédits demandés
		Montant	Pourcentage			
Dépenses de personnel	4 700,0	-	-	4 700,0	824,1	5 524,1
Consultants et experts	81,0	-	-	81,0	8,8	89,8
Voyages en mission	73,8	11,6	15,7	85,4	8,5	93,9
Services contractuels	76,3	(3,8)	(4,9)	72,5	7,2	
Total, budget ordinaire	4 931,1	7,8	0,1	4 938,9	848,6	5 787,5

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Montant estimatif des dépenses	Provenance des fonds		1994-1995 Crédits demandés
		a) Services d'appui à :		
	-	i) D'autres organismes des Nations Unies		-
	259,0	ii) Des activités extrabudgétaires		338,0
Total a)	259,0			338,0
	-	b) Activités de fond		-
Total b)	-			-
		c) Projets opérationnels		
	1 240,0	i) PNUD		1 400,0
	-	ii) FNUAP		-
	-	iii) Autres sources multilatérales		-
	2 502,0	iv) Sources bilatérales		4 621,0
Total c)	3 742,0			6 021,0
Total a), b) et c)	4 001,0			6 359,0
		Total, dépenses		12 146,5

TABLEAU 16.12. POSTES NECESSAIRES

Sous-programme 2. Environnement et développement durable

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	4	4	-	-	1	1	5	5
P-4	10	10	-	-	3	3	13	13
P-3	4	4	-	-	-	-	4	4
P-2/1	4	4	-	-	-	1	4	5
Total	23	23	-	-	4	5	27	28
Autres catégories								
Agents locaux	13	13	-	-	7	6	20	19
Total	13	13	-	-	7	6	20	19
Total général	36	36	-	-	11	11	47	47

Sous-programme 2. Environnement et développement durable

16.29 Le sous-programme 2 regroupe les activités qui figuraient en 1992-1993 dans le sous-programme 3 (Energie), le sous-programme 4 (Environnement) et le sous-programme 9 (Ressources naturelles). Elles ont pour objectif immédiat l'atténuation des problèmes d'environnement et la promotion du développement durable par la prise en compte des questions relatives à l'environnement dans la planification du développement économique et dans les activités de développement. Les activités de la CESAP relatives à ce sous-programme seront axées sur l'élaboration de politiques et de pratiques et règles de gestion visant à éviter l'appauvrissement économique et physique ainsi que la détérioration des ressources et à réduire la demande de combustibles fossiles. La CESAP encouragera en outre l'emploi des technologies de l'information, en particulier la télédétection et les systèmes d'information géographique dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de la surveillance de l'environnement.

16.30 Les activités seront exécutées sous la direction du Comité pour l'environnement et le développement durable qui se réunit tous les ans. La CESAP assurera le service technique d'un certain nombre de réunions ministérielles qui seront organisées pour examiner les questions d'environnement et de développement et le programme régional d'application spatiales.

Activités :

1. Services fournis aux organes délibérants

Documentation* : 20 rapports à la Commission et au Comité pour l'environnement et le développement durable : rapport annuel à la Commission sur les progrès réalisés en matière d'environnement et de développement durable; 18 rapports au Comité sur des questions importantes concernant l'application de la Stratégie régionale de développement écologiquement rationnel et durable, le programme Action 21², et la Déclaration ministérielle sur l'environnement et le

² Voir *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatifs), Vol. I : *Résolutions adoptées par la Conférence, résolution 1, annexe II.*

développement; la coopération régionale en matière de problèmes environnementaux transfrontières; les questions relatives à l'environnement mondial; la promotion de la coopération régionale en matière d'environnement (notamment la désertification, l'environnement marin, l'environnement et le développement et la sensibilisation aux problèmes de l'environnement); l'intégration de la télédétection et des systèmes d'information géographique aux fins de la gestion des ressources naturelles, de la surveillance de l'environnement et du développement durable dans la région; les progrès réalisés dans l'application des recommandations et des résolutions de la réunion ministérielle sur les applications spatiales dans les domaines de l'environnement et du développement durable; la mise en valeur et la gestion intégrées des ressources en eau; le rôle des géosciences dans le développement durable : mise en valeur des ressources et politiques d'infrastructure; la protection des ressources en eau, la qualité de l'eau et les écosystèmes aquatiques; les progrès réalisés dans l'exécution des programmes de gestion de la zone côtière sous-régionale par le Comité de coordination de la prospection commune des ressources minérales au large des côtes d'Asie (CCPM), la Commission Sud-Pacifique des géosciences appliquées et l'Organisation pour la coopération en matière maritime dans l'océan Indien; les pratiques régionales en matière d'exploitation des déchets en tant que ressource (rapport intérimaire); la situation et les tendances dans le domaine de l'énergie, y compris intégration de l'environnement dans les politiques et plans énergétiques; l'évolution de la demande sectorielle d'énergie, les possibilités d'utiliser des combustibles de remplacement et de conserver l'énergie, et l'état de la gestion de la demande en Asie; les perspectives d'amélioration du rendement énergétique dans la région Asie-Pacifique; la rationalisation de l'exploitation des services de distribution d'électricité dans la région Asie-Pacifique, y compris par la gestion de la demande; et le bilan des catastrophes naturelles récentes et des mesures prises dans la région pour en atténuer les effets. Deux autres rapports seront préparés à l'intention de la réunion ministérielle sur le lancement du programme régional d'applications spatiales (1994) et pour la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement (1995).

2. Publications

- a) Cent seize volumes de publications périodiques : *Remote Sensing Newsletter* (4 numéros en 1994, 4 en 1995); *Asian Remote Sensing Journal* (2 numéros en 1994, 2 en 1995); *ESCAP Environment Newsletter* (4 numéros en 1994, 4 en 1995); *Environment News Briefing* - Sélection de la presse régionale (12 numéros en 1994, 12 en 1995); *Agro-chemicals News in Brief* (6 numéros en 1994, 6 en 1995); *RISS: Regional Information Support Service on Agro-chemicals* (13 numéros en 1994, 13 en 1995); *Calendar of Meetings on Agro-chemicals* (4 numéros en 1994, 4 en 1995); *Water Resources Journal* (4 numéros en 1994, 4 en 1995); *Confluence* (2 numéros en 1994, 2 en 1995); *Water Resources Series* (1994, 1995); *ESCAP Energy News* (2 numéros en 1994, 2 en 1995); *Energy Resources Development Series* (1995); *Electric Power in Asia and the Pacific* (1994); *Atlas of Mineral Resources* (1994, 1995);
- b) Publications non périodiques :
- i) Politiques et plans en matière d'environnement et de développement durable** : Environnement et économie : instruments et méthodes de développement durable (1994, 1995); Villes écologiquement saines et salubres en Asie (1994); Rapport sur l'état de l'environnement et du développement* (1995); Dynamique population-environnement, pauvreté et qualité de la vie (1995);
 - ii) Environnement et développement : stratégies de développement agricole durable; offre, commercialisation, distribution et précautions d'emploi dans le domaine des engrais; technologies propres : options pour un développement durable; impact sur l'environnement de la pollution atmosphérique dans les centres urbains et industriels** (3 publications en 1994, 3 en 1995);
 - iii) Mise en valeur et gestion des ressources naturelles : ressources en eau des pays membres et demandes émanant des secteurs utilisateurs - phase III; Système d'information géographique et système d'information sur les sols, et télédétection en relation avec la planification de l'utilisation des sols, la désertification et la cartographie de l'érosion des sols; application de l'information spatiale à la gestion des ressources agricoles et halieutiques; évaluation, mise en valeur et gestion des ressources**; application de la géologie à la planification de l'utilisation des sols et à la gestion de l'environnement; progrès technologiques en matière de traitement des déchets en tant que ressource**; environnement marin et mise en valeur des ressources marines non biologiques; concentrations de minéraux et accumulation d'hydrocarbures (4 publications en 1994, 5 en 1995);

- iv) Mise en valeur et gestion de l'énergie : guide du rendement énergétique pour la région Asie-Pacifique** ; approvisionnement en sources d'énergie nouvelles et renouvelables et gestion environnementale** ; gestion environnementale des réseaux énergétiques** (1 publication en 1994, 2 en 1995);
 - v) Lutte contre les catastrophes naturelles : système de surveillance des séismes et des éruptions volcaniques (1994);
 - vi) Manuels, directives et répertoires relatifs à l'environnement et au développement durable : directives sur les études d'impact sur l'environnement à appliquer lors des essais d'engrais et de pesticides* ; manuel du vulgarisateur agricole (aspects environnementaux de l'emploi des engrais); manuel de gestion écologiquement rationnelle des parcs et réserves nationaux** ; directives sur l'approche participative de la gestion de l'environnement urbain; aspects opérationnels du programme Action 21²; directives sur l'eau et le développement durable** ; répertoire des experts et organismes régionaux de la conservation et du rendement énergétique;
 - vii) Comptes rendus des réunions portant sur l'environnement et le développement durable : service d'information régional** ; incidences socio-économiques en Asie et dans le Pacifique des questions relatives à l'environnement mondial; gestion des écosystèmes tropicaux** ; télédétection et systèmes d'information géographique pour les applications terrestres et marines dans le Pacifique Sud** ; protection des ressources en eau, de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques (2 publications en 1994, 3 en 1995);
- c) Supports techniques : guide illustré des précautions d'emploi des pesticides, traduit ou réimprimé en langues locales; mise à jour de la base de données sur la demande sectorielle d'énergie et analyse de la situation énergétique en Asie; mise à jour du logiciel de planification énergétique** ;

3. Groupes spéciaux d'experts

Trois groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes : analyse des liens entre facteurs démographiques et développement durable; protection des ressources en eau, de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques* ; et capacité d'adaptation et intégration de la politique environnementale en matière de mise en valeur et de gestion de l'énergie* .

4. Activités opérationnelles (fonds extrabudgétaires)

a) Services consultatifs : application du programme Action 21, y compris la gestion des écosystèmes critiques; Forum Asie-Pacifique des journalistes spécialistes des questions d'environnement; environnement et développement durable et précautions d'emploi des engrais et pesticides; produits agrochimiques et environnement, dans le cadre du Réseau de consultation, de recherche et d'information sur les engrais et du Programme d'intrants agricoles pour l'Asie et le Pacifique concernant les agropesticides; population, environnement et développement durable; gestion de l'environnement urbain; renforcement des capacités technologiques en matière d'application des techniques écologiquement rationnelles à la restructuration industrielle; évaluation et mise en valeur des ressources minérales* ; évaluation de l'offre et de la demande en matière de ressources en eau* ; géologie environnementale et géologie appliquée à la planification de l'utilisation des sols* ; aspects économiques et législatifs et promotion des investissements dans le secteur des mines* ; télédétection et systèmes d'information géographique, en particulier renforcement des institutions; lutte contre les effets de la sécheresse, systèmes d'alerte avancée à la sécheresse** ; politique de mise en valeur, de conservation et de gestion de l'énergie, étude d'impact sur l'environnement et évaluation des risques; options et technologies en matière de ressources énergétiques; sources d'énergie nouvelles et renouvelables dans le contexte de la combinaison de sources d'énergie; approvisionnement des zones rurales en énergie; gestion de la demande d'électricité;

b) Formation de groupe, séminaires et ateliers : développement agricole durable dans les pays les moins avancés* ; développement et gestion écologiquement rationnels en matière d'engrais et de pesticides; parcs et réserves nationaux; salubrité des villes; développement industriel et urbain en zone côtière; application du programme Action 21; audit et technologie de la gestion des déchets** ; évaluation et diffusion de techniques écologiquement rationnelles; dynamique population-environnement, pauvreté et qualité de vie; techniques d'audit énergétique* ; options et technologies en matière de ressources énergétiques* ; gestion de la demande d'électricité* ; systèmes d'information géographique et d'information

sur les sols et télédétection dans le contexte de la planification de l'utilisation des sols; cartographie de la désertification et de l'érosion des sols; gestion des écosystèmes tropicaux; service d'information régional; techniques de surveillance, de cartographie et d'échantillonnage en matière d'évaluation des ressources; intégration des systèmes d'information sur les ressources et des systèmes d'information géographique aux fins de la gestion des ressources; aspects économiques et législatifs et mise en valeur dans le secteur minéral; mise en valeur et gestion intégrées des ressources en eau; rôle de la femme en matière d'approvisionnement, de gestion et de préservation dans le domaine des ressources en eau**; l'eau et le développement durable; utilisation du sous-sol pour l'enfouissement des déchets**; politiques marines intégrées**; techniques d'évaluation et de mise en valeur des ressources minérales; facteurs géologiques de la planification de l'utilisation des sols et de la comptabilité des ressources; systèmes d'alerte avancée à la sécheresse.

5. *Coordination, harmonisation et liaison*

Participation aux travaux des organes suivants et coordination des activités : Comité des ressources naturelles, Comité des typhons, Groupe d'experts des cyclones tropicaux, Comité intérimaire pour la coordination des études sur le bassin inférieur du Mékong, CCPM, Commission Sud-Pacifique des géosciences appliquées, Organisation pour la coopération en matière maritime dans l'océan Indien et Centre de recherche-développement sur l'étain pour l'Asie du Sud-Est; réunion interinstitutions sur les activités spatiales; Equipe spéciale interinstitutions sur l'eau pour l'Asie et le Pacifique, Groupe intersecrétariats du CAC pour l'eau, Comité directeur pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, Comité directeur pour la lutte contre les catastrophes naturelles; Programme régional océanien de l'environnement (PROE), Groupe des hauts responsables environnementaux de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)*; Programme coopératif sur l'environnement pour l'Asie du Sud**; Réseau régional des centres de recherche et de formation pour la lutte contre la désertification**; Réseau régional d'institutions de recherche sur les politiques environnementales et économiques**; Groupe de travail régional pour les études relatives à l'environnement marin et à l'océanographie; Commission du développement durable; Forum Asie-Pacifique des journalistes spécialisés dans les questions d'environnement; Comité interorganisations pour les questions d'environnement et de développement; Comité pour la mise en valeur et l'utilisation des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et groupes de travail régionaux dans les divers sous-secteurs énergétiques.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Consultants et experts

16.31 Les ressources prévues (81 000 dollars) devraient servir à financer les services de consultants (42 000 dollars) et la convocation des trois groupes spéciaux d'experts mentionnés ci-dessus (39 000 dollars).

Voyages en mission

16.32 Les ressources prévues (85 400 dollars, y compris une augmentation de 11 600 dollars pour la participation à la Commission sur le développement durable et au Comité des ressources naturelles), doivent permettre de couvrir les frais de voyage du personnel chargé de la collecte de données ainsi que les consultations et la participation aux réunions.

Services contractuels

16.33 Les ressources prévues (72 500 dollars) au titre des services contractuels concernent les travaux contractuels d'imprimerie et de reliure des publications.

3. LUTTE CONTRE LA PAUVRETE PAR LA CROISSANCE ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT SOCIAL

TABLEAU 16.13. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Crédits révisés	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1994-1995 Crédits demandés
		Montant	Pourcentage			
Dépenses de personnel	5 138,0	74,8	1,4	5 212,8	901,9	6 114,7
Consultants et experts	114,1	54,6	47,8	168,7	15,8	184,5
Voyages en mission	97,7	54,4	55,6	152,1	14,6	166,7
Services contractuels	32,8	3,2	9,7	36,0	3,9	39,9
Total, budget ordinaire	5 187,0	187,0	3,4	5 569,6	936,2	6 505,8

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993	Provenance des fonds	1994-1995
	Montant estimatif des dépenses		Crédits demandés
	-	a) Services d'appui à :	-
	602,0	i) D'autres organismes des Nations Unies	-
		ii) Des programmes extrabudgétaires	500,0
Total a)	602,0		500,0
	-	b) Activités de fond	-
Total b)	-		-
		c) Projets opérationnels	
	410,0	i) PNUD	600,0
	2 400,0	ii) FNUAP	1 814,0
	114,0	iii) Autres sources multilatérales	2 000,0
	6 020,0	iv) Sources bilatérales	2 008,0
Total c)	8 944,0		6 422,0
Total a), b) et c)	9 546,0		6 922,0
		Total, dépenses	13 427,8

TABLEAU 16.14. POSTES NECESSAIRES

Sous-programme 3. Lutte contre la pauvreté par la croissance économique et le développement social

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	3	3	-	-	-	-	3	3
P-5	4	4	-	-	4	3	8	7
P-4	8	10	-	-	1	1	9	11
P-3	6	4	-	-	-	-	6	4
P-2/1	3	3	-	-	-	1	3	4
Total	24	24	-	-	5	5	29	29
Autres catégories								
Agents locaux	17	17	-	-	11	10	28	27
Total	17	17	-	-	11	10	28	27
Total général	41	41	-	-	16	15	57	56

Sous-programme 3. Lutte contre la pauvreté par la croissance économique et le développement social

16.34 Le sous-programme 3 regroupe les activités qui figuraient en 1992-1993 dans les sous-programmes 1 (Développement agricole et rural), 5 (Mise en valeur des ressources humaines), 6 (Etablissements humains), 10 (Population), 11 (Développement social) et 15 (Participation des femmes au développement). Pendant l'exercice 1994-1995, on s'attachera particulièrement à promouvoir la coopération entre les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales et le secteur privé dans les grands domaines suivants : a) satisfaction des besoins essentiels; b) prestation de services de base (notamment soins de santé, protection de la famille, éducation, approvisionnement en eau, hygiène et logement); c) création d'emplois; d) progrès technologique et limitation des effets nocifs de la technologie sur les pauvres; et e) rapports entre pauvreté et environnement.

16.35 Le Comité pour la dépaupérisation par la croissance économique et le développement social encadrera les travaux. La CESAP assurera également le service fonctionnel d'un certain nombre de réunions intergouvernementales et ministérielles qui doivent être convoquées pour examiner les questions relatives à la lutte contre la pauvreté, notamment la conférence ministérielle régionale en vue du Sommet mondial sur le développement social.

Activités :

1. Services fournis aux organes délibérants

Documentation à l'intention des organes délibérants* :

a) Quatre rapports à la Commission sur les questions suivantes : progrès accomplis dans l'exécution du sous-programme (annuel); deuxième Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la participation des femmes au développement (1995); Conférence ministérielle régionale en vue du Sommet mondial pour le développement social (1994);

b) Dix-sept rapports aux sessions annuelles du Comité pour la dépaupérisation par la croissance économique et le développement social sur les questions suivantes : pauvreté et politiques et programmes de dépaupérisation dans la région, dans le contexte des stratégies nationales de développement et des politiques macro-économiques (1994); facteurs de

paupérisation (1995); principales tendances, activités et politiques économiques et leur impact sur l'emploi, la répartition du revenu, la pauvreté et l'environnement (1994, 1995); application des résolutions 274 (XLIV) et 48/6 de la Commission relatives au Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP (1995); application de la résolution 48/3 de la Commission relative à la Décennie Asie-Pacifique 1993-2002 pour les handicapés (1995); questions de population liées aux stratégies, politiques et programmes de dépaupérisation (1994, 1995); développement agricole et rural (1994, 1995); établissements humains et urbanisation, y compris l'application de la Stratégie mondiale du logement jusqu'à l'an 2000 en application de la résolution 268 (XLIV) de la Commission (1994); application du plan d'action régional sur l'urbanisation (1995); questions relatives à la mise en valeur des ressources humaines (1994); politique sociale, services sociaux et sécurité sociale (1994); participation des femmes au développement (1994, 1995); certaines expériences réussies s'agissant d'introduire et d'utiliser la science et la technologie en zones rurales (1994);

c) Rapports à la deuxième Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la participation des femmes au développement (1994); à la Conférence internationale sur la population et le développement (1994); à la réunion intergouvernementale sur l'application de la Stratégie de développement social pour la région de la CESAP (1994).

2. Publications

a) Vingt-six volumes de publications périodiques : *Social Development Newsletter* (2 numéros en 1994, 2 en 1995); *Women-in-Development Newsletter* (2 numéros en 1994, 2 en 1995); *Asia-Pacific Population Journal* (4 numéros en 1994, 4 en 1995); *Population Headliners* (2 numéros en 1994, 2 en 1995); *Demographic Data Sheet* (1994, 1995)**; *Newsletter on Poverty Alleviation Initiatives* (2 numéros en 1994, 2 en 1995);

b) Publications non périodiques :

- i) *Mise en valeur des ressources humaines : plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP*, version révisée (1995); *Incidences fiscales à l'expansion et à la viabilité des ONG s'occupant de la mise en valeur des ressources humaines* (1994);
- ii) Politiques sociales, services sociaux et sécurité sociale : les ONG et l'application de la Stratégie du développement social dans la région de la CESAP (1995); participation des communautés locales à la réduction de la demande de drogues (1994); législation se rapportant à l'égalité des chances et à la pleine participation des handicapés au processus de développement (1994);
- iii) Participation des femmes au développement : plan d'action pour la promotion de la femme en Asie et dans le Pacifique (1995);
- iv) Population et migration : mutations des structures familiales et incidences sur la dépaupérisation (1995); évolution de la situation en matière d'urbanisation et plus particulièrement d'exode rural (1995); fécondité et planification de la famille, y compris mise au point ou renforcement de systèmes intégrés de gestion (1995);
- v) Stratégies de croissance et réforme structurelle : base régionale d'information sur les questions relatives à la pauvreté*; causes, caractéristiques et conséquences de la pauvreté*; rôle du secteur informel des services en matière de dépaupérisation (2 en 1994, 2 en 1995);
- vi) Problèmes relatifs à l'agriculture et au développement rural : recueil des programmes de travail interinstitutions relatifs au développement rural; incidences des politiques et programmes d'appui institutionnel conçus en fonction de groupes cibles sur la dépaupérisation rurale, l'industrialisation et la création d'emplois; stratégies de communication pour la dépaupérisation rurale; expériences réussies s'agissant d'introduire et d'utiliser la science et la technologie en zone rurale;

- vii) Etablissements humains et urbanisation : modalités innovatrices en matière d'infrastructures et de prestation de services dans les établissements pour groupes à faible revenu (1995); recherches en cours sur les questions d'urbanisation (1994); incidences des programmes innovateurs de dépaupérisation axés sur les établissements humains (1995);
 - viii) Manuels, directives et bibliographies annotées : directives concernant les programmes d'action nationaux pour la mise en oeuvre de la Stratégie du développement social dans la région de la CESAP (1995); manuel de formation à la mise au point de méthodes en vue d'assurer la participation des communautés locales à la réduction de la demande de drogues (1994); directives relatives à la mise en place d'un environnement physique favorable aux handicapés (1995); directives relatives à l'élaboration de politiques nationales d'ensemble sur le vieillissement (1995); bibliographie annotée sur les grandes lignes d'action et les programmes en matière de vieillissement (1995); manuel sur les réseaux informatisés et la mise au point de bases de données en matière de population** (1994, 1995); directives relatives aux activités des "forums urbains" à l'échelle nationale et locale (1995)*;
- c) Supports techniques : matériels pédagogiques sur le rôle du secteur privé dans la mise en valeur des ressources humaines (1994); traduction de la publication *Establishing and Strengthening Self-help Organizations of Disabled Persons* en cinq langues nationales et en Braille (version anglaise) (1995); base de données régionale sur la participation des femmes au développement (1995); base de données POPIN Asie-Pacifique.

3. Groupes spéciaux d'experts

Quatre groupes spéciaux d'experts chargés des questions suivantes : examen et révision du Plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines dans la région de la CESAP (1994); rapports entre population et pauvreté (1994); préparatifs régionaux du Sommet mondial pour le développement social (1994); préparatifs régionaux de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) (1995).

4. Supports et services d'information

Documents d'information pour la deuxième Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la participation des femmes au développement (1994-1995); expositions dans le cadre de la deuxième Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur la participation des femmes au développement (1995).

5. Activités opérationnelles (fonds extrabudgétaires)

a) Services consultatifs : mise au point de politiques macro-économiques en vue de la dépaupérisation**; planification et programmation de la mise en valeur des ressources humaines; stratégie du développement social pour la région de la CESAP*; Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés; prévention de la délinquance juvénile et réadaptation des jeunes délinquants; plan d'action Asie-Pacifique pour la promotion de la femme*; centres d'information nationaux pour les femmes; application de la Déclaration de Bali sur la population et le développement durable*; centres et réseaux d'information démographique relevant du Réseau d'information démographique pour l'Asie et le Pacifique (POPIN); urbanisation et planification infranationale; CITYNET (promotion de la coopération entre les ONG et les villes)**; programmes de dépaupérisation axés sur les établissements humains;

b) Formation de groupe, séminaires et ateliers : mise en place d'une base d'information complète sur les questions relatives à la pauvreté; causes, caractéristiques et conséquences de la pauvreté; stratégies nationale de développement et leurs incidences sur les pauvres; rôle du secteur informel des services en matière de dépaupérisation**; réseau CESAP des agents de coordination nationaux pour la mise en valeur des ressources humaines**; coopération entre les pouvoirs publics et les ONG dans le cadre de la planification et de la prestation de services de base aux pauvres; participation des femmes à la politique en tant qu'élément de la mise en valeur des ressources humaines; aspects sociaux critiques de la dépaupérisation; application de la Stratégie du développement social pour la région de la CESAP; mise en oeuvre de la Décennie Asie-Pacifique pour les handicapés; dépaupérisation chez les femmes; création et renforcement des centres

d'information nationaux pour les femmes; application du plan d'action Asie-Pacifique pour la promotion de la femme* (1995); analyses, prévisions et projections démographiques; réseau POPIN Asie-Pacifique; politiques et programmes de développement rural axés sur des groupes cibles; incidences des réformes de marché et de la libéralisation des prix sur le développement agricole et rural; industrialisation rurale et stratégies de communication en faveur de la dépaupérisation rurale et la création d'emplois; programmes d'appui institutionnel à la dépaupérisation rurale; introduction, utilisation et évaluation des technologies classiques et nouvelles dans les zones rurales; infrastructures et prestation de services dans les établissements pour personnes à faible revenu; planification des zones infranationales dans le contexte de l'urbanisation; forum régional de l'urbanisme et réseau régional des instituts de recherche et de formation sur les établissements humains - dépaupérisation urbaine et programmes de dépaupérisation axés sur les établissements humains.

6. *Coordination, harmonisation et liaison*

Equipe spéciale du CAC sur le développement rural**; Comité interinstitutions sur le développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique; Equipe spéciale interorganisations pour la Conférence ministérielle sur l'urbanisation.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Dépenses de personnel

16.36 Il est proposé de transférer au sous-programme 3, deux postes P-4, l'un de l'appui au programme et l'autre du sous-programme 4 (Transports et communications); inversement, il est proposé de transférer de ce sous-programme deux postes P-3, l'un au sous-programme 4 et l'autre à l'appui au programme.

Consultants et experts

16.37 Les ressources prévues à cette rubrique s'élèvent à 168 700 dollars (59 100 dollars pour des services de consultants et 109 600 dollars pour les groupes spéciaux d'experts), soit une augmentation de 62 000 dollars correspondant à un montant non renouvelable de 50 000 dollars destiné à couvrir les activités relatives à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (40 000 dollars pour deux groupes spéciaux d'experts et 10 000 dollars pour des services de consultants) et un montant de 12 000 dollars destiné au groupe spécial d'experts chargé d'examiner et de réviser le plan d'action de Jakarta pour la mise en valeur des ressources humaines. L'accroissement net est de 54 600 dollars, soit une diminution de 7 400 dollars, équivalant au montant non renouvelable inscrit au budget de l'exercice 1992-1993 pour couvrir les activités préparatoires de la quatrième Conférence mondiale.

Voyages du personnel en mission

16.38 Les ressources prévues à cette rubrique (152 100 dollars, soit une augmentation de 54 400 dollars), doivent couvrir le coût des voyages du personnel effectués aux fins suivantes : missions d'enquête, collecte de données, consultations de responsables nationaux et participation à des réunions aux niveaux national, régional, international et interinstitutions, dont celles de la Commission du développement social, de la Commission de la condition de la femme et de la Commission de la population. L'augmentation demandée est due en partie à un montant non renouvelable de 40 000 dollars destiné à couvrir les frais de voyage du personnel au Sommet mondial pour le développement social, à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, au neuvième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants et aux réunions préparatoires de la neuvième Conférence sur les établissements humains (Habitat II).

Services contractuels

16.39 Les ressources demandées (36 000 dollars, soit une augmentation de 3 200 dollars) permettront de financer les travaux contractuels d'imprimerie et de reliure des publications et matériels d'information.

4. TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

TABLEAU 16.15. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Crédits révisés	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1994-1995 Crédits demandés
		Montant	Pourcentage			
Dépenses de personnel	3 449,7	189,3	5,4	3 639,0	650,6	4 289,6
Consultants et experts	13,2	13,0	98,4	26,2	1,9	28,1
Voyages en mission	46,4	7,4	15,9	53,8	5,4	59,2
Services contractuels	5,4	(0,2)	(3,7)	5,2	0,4	5,6
Total, budget ordinaire	3 514,7	209,5	5,9	3 724,2	658,3	4 382,5

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Montant estimatif des dépenses	Provenance des fonds	1994-1995 Crédits demandés
	-	a) Services d'appui à :	-
	345,0	i) D'autres organismes des Nations Unies	-
		ii) Des programmes extrabudgétaires	304,0
Total a)	345,0		304,0
	-	b) Activités de fond	-
Total b)	-		-
	2 130,0	c) Projets opérationnels	1 100,0
	-	i) PNUD	-
	-	ii) FNUAP	-
	1 477,0	iii) Autres sources multilatérales	2 822,0
		iv) Sources bilatérales	-
Total c)	3 607,0		3 922,0
Total a), b) et c)	3 952,0		4 226,0
		Total, dépenses	8 608,5

TABLEAU 16.16. POSTES NECESSAIRES

Sous-programme 4. Transports et communications

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	-	-	-	-	1	1
P-5	2	2	-	-	4	4	6	6
P-4	8	7	-	-	3	3	11	10
P-3	2	4	1	1	-	-	3	5
P-2/1	3	3	-	-	-	-	3	3
Total	16	17	1	1	7	7	24	25
Autres catégories								
Agents locaux	11	11	-	-	9	8	20	19
Total	11	11	-	-	9	8	20	19
Total général	27	28	1	1	16	15	44	44

Sous-programme 4. Transports et communications

16.40 Les activités programmées pour l'exercice biennal 1994-1995 visent : *a)* à étudier les problèmes qui se posent en matière de transport, de communication et de tourisme dans la région et à élaborer des solutions pratiques; *b)* à assurer la coordination des activités liées aux transports, aux communications et au tourisme qui sont entreprises dans la région par des organisations internationales et intergouvernementales; *c)* à renforcer la coopération interrégionale, en particulier avec la région de la CESA0; *d)* à fournir une assistance technique aux gouvernements des membres et membres associés en développement aux niveaux sous-régional et régional dans les domaines définis comme hautement prioritaires par la Commission et la Réunion des ministres responsables des transports et des communications, priorités dont il a été tenu compte dans le nouveau programme d'action régional pour la phase II (1992-1996) de la Décennie des transports et des communications pour l'Asie et le Pacifique.

16.41 Les activités seront menées sous la direction du Comité pour les transports et les communications qui se réunit tous les deux ans. La CESAP assurera aussi le service fonctionnel d'un certain nombre de réunions intergouvernementales et ministérielles.

Activités :

1. Services fournis aux organes délibérants

Documentation à l'intention des organes délibérants* : rapport au Conseil économique et social sur la phase II (1992-1996) de la Décennie des transports et des communications pour l'Asie et le Pacifique (1994); rapport annuel à la Commission sur l'état d'avancement de ce sous-programme; cinq rapports au Comité pour les transports et les communications sur les facteurs influant sur la croissance et le développement des infrastructures et services de transport et de communication dans la région de la CESAP (1995); le développement des liaisons de transport terrestre et les mesures de facilitation (1995); la mise en oeuvre du programme d'action régional de la phase II (1992-1996) de la Décennie des transports et des communications pour l'Asie et le Pacifique (1995); le développement et les perspectives du transport par eau; et le développement touristique; et un rapport à la Réunion intergouvernementale sur la phase II (1992-1996) de la Décennie des transports et des communications pour l'Asie et le Pacifique (1994).

2. Publications

a) Douze volumes de publications périodiques : *Review of Developments in Transport, Communications and Tourism** (1995); *Transport and Communications Bulletin for Asia and the Pacific*** (1994-1995); *Decade News* (2 numéros en 1994 et 1995 respectivement); *ESCAP Tourism Review* (1 numéro en 1994, 2 en 1995); *ESCAP Tourism Newsletter*** (1994, 1995);

b) Dix-sept publications non périodiques : Développement du transport multimodal* (1994); Main-d'oeuvre et transports maritimes (1995); Sécurité routière dans la région (1994); Problèmes relatifs à l'écartement des voies de chemin de fer (1995); Perspectives en matière de transport par conteneur et d'expansion des ports (1994); Expansion du secteur des transports de marchandises en transit* (1995); Développement du transport urbain (1995); Modernisation de la gestion et de l'exploitation des transports par voies d'eau intérieures (1995); Modèles de planification financière et économique dans le secteur des transports - module relatif au transport par voies d'eau intérieures (1994); Commercialisation des opérations de transport* des opérations de dragage** (1995); Liaisons routières dans les Etats nouvellement indépendants de l'Asie centrale (1994); Expansion du réseau de la Route d'Asie* (1994); Promotion du tourisme, l'accent étant mis sur les questions de politique générale, dans l'optique de la maximisation des avantages socio-économiques*; Questions de politique générale liées au développement touristique, renforcement de la coopération régionale et promotion du tourisme intrarégional; Développement touristique dans le bassin fluvial du Mékong* (1 numéro en 1994, 2 en 1995); Carte de la Route d'Asie (édition révisée) (1994);

c) Supports techniques : base de données pour l'élaboration de modèles de planification des politiques maritimes (1994-1995); base de données et système d'information sur le programme d'action régional* (1994-1995); modèles de planification financière et économique des transports (1994-1995).

3. Groupes spéciaux d'experts et travaux connexes

Un groupe spécial d'experts sur les normes routières et besoins en matière d'itinéraires ferroviaires se réunira en 1995.

4. Supports et services d'information

Exposition organisée pour le Comité pour les transports et les communications** (1995).

5. Activités opérationnelles (fonds extrabudgétaires)

a) Services consultatifs sur : le développement institutionnel; les opérations de transport et de communication; le transport multimodal et la logistique; la commercialisation des opérations de transport et de communication; l'environnement, la sécurité et la santé dans le domaine des transports; et le renforcement des capacités nationales de développement touristique;

b) Formation de groupe, séminaires et ateliers : développement institutionnel; opérations de transport et de communication; mise en valeur des ressources humaines; transport multimodal et logistique; commercialisation des opérations de transport et de communication; environnement, sécurité et santé dans le domaine des transports; renforcement des capacités nationales de développement touristique*.

6. Coordination, harmonisation et liaison

Coordination interrégionale avec la CESAO pour la phase II (1992-1996) de la Décennie des transports et des communications pour l'Asie et le Pacifique; coordination et liaison avec l'Organisation mondiale du tourisme.

*Ressources nécessaires (aux taux courants)**Dépenses de personnel*

16.42 Il est proposé de transférer au sous-programme 4 un poste P-3 du sous-programme 1 (Coopération économique régionale) et un poste P-3 du sous-programme 3 (Lutte contre la pauvreté par la croissance économique et le développement social); inversement, il est proposé de transférer un poste P-4 du sous-programme 4 au sous-programme 3.

Consultants et experts

16.43 Les ressources prévues à cette rubrique (26 200 dollars) sont destinées à couvrir le coût des services de consultants et font apparaître une augmentation de 13 000 dollars pour le Groupe spécial d'experts sur les normes routières et les besoins en matière d'itinéraires ferroviaires.

Voyages en mission

16.44 Les ressources prévues à cette rubrique (53 000 dollars) font apparaître une augmentation de 7 400 dollars et sont destinées à couvrir les frais de voyage du personnel en rapport avec les activités suivantes : missions d'enquête, collecte de données, consultations avec les responsables nationaux, participation aux réunions nationales, régionales et interinstitutions, y compris la coordination avec la CESAO de la phase II de la Décennie des transports et des communications pour l'Asie et le Pacifique.

Services contractuels

16.45 Les ressources prévues (5 200 dollars) sont destinées à couvrir le coût des travaux contractuels d'imprimerie et de reliure des publications et des matériels d'information.

5. STATISTIQUES

TABLEAU 16.17. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Crédits révisés	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1994-1995 Crédits demandés
		Montant	Pourcentage			
Dépenses de personnel	1 967,8	69,3	3,5	2 037,1	325,9	2 363,0
Consultants et experts	48,4	-	-	48,4	5,0	53,4
Voyages en mission	29,7	3,6	12,1	33,3	3,4	36,7
Services contractuels	69,0	(14,4)	(20,8)	54,6	6,0	60,6
Total, budget ordinaire	2 114,9	58,5	2,7	2 173,4	340,3	2 513,7

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993	Provenance des fonds		1994-1995
	Montant estimatif des dépenses			Crédits demandés
	-	a) Services d'appui à :		-
	55,0	i) D'autres organismes des Nations Unies		-
		ii) Des programmes extrabudgétaires		76,0
Total a)	55,0			76,0
	-	b) Activités de fond		-
Total b)	-			-
	170,0	c) Projets opérationnels		-
	360,0	i) PNUD		-
	-	ii) FNUAP		750,0
	-	iii) Autres sources multilatérales		-
	3 059,0	iv) Sources bilatérales		222,0
Total c)	3 589,0			972,0
Total a), b) et c)	3 644,0			1 048,0
		Total, dépenses		3 561,7

TABLEAU 16.18. POSTES NECESSAIRES

Sous-programme 5. Statistiques

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	-	1	-	-	-	-	-	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	1	1	2	2
P-3	4	3	-	-	-	-	4	3
P-2/1	2	2	-	-	-	-	2	2
Total	8	8	-	-	1	1	9	9
Autres catégories								
Agents locaux	15	15	-	-	2	2	17	17
Total	15	15	-	-	2	2	17	17
Total général	23	23	-	-	3	3	26	26

Sous-programme 5. Statistiques

16.46 Les activités programmées pour l'exercice biennal 1994-1995 viseront à aider les pays membres et membres associés et des groupes de pays à développer et à améliorer leurs capacités s'agissant d'identifier, de recueillir, de traiter, d'analyser et d'utiliser les données nécessaires à la formulation, au suivi et à l'évaluation des plans et politiques de développement. Le sous-programme visera également à améliorer la disponibilité des données sur la région et les pays qui la composent, moyennant collecte auprès des pays membres et membres associés de statistiques démographiques, sociales, économiques et autres et stockage sous forme extractible se prêtant à la diffusion par différents moyens. Il favorisera l'utilisation des technologies modernes d'information dans le secteur public de façon à renforcer - tant au niveau central qu'infranational - la capacité de planifier et gérer le développement économique et social. Pour l'exécution du sous-programme, on tiendra dûment compte des besoins statistiques prioritaires liés aux programmes relatifs à la coopération économique régionale, à l'environnement et au développement durable, et à la lutte contre la pauvreté par la croissance économique et le développement social.

16.47 Les activités seront menées sous la direction du Comité de statistique, qui se réunit tous les deux ans, et sous celle d'autres organes subsidiaires de la Commission, le cas échéant. La CESAP assure également le service fonctionnel d'autres réunions intergouvernementales convoquées pour examiner des questions de statistique.

Activités :

1. Services fournis aux organes délibérants

Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport annuel à la Commission sur l'état d'avancement du sous-programme; rapports au Comité de statistique (biennaux); rapports à d'autres organes subsidiaires de la Commission.

2. Publications

a) Vingt-huit volumes de publications périodiques : *Sample Surveys in the ESCAP region*** (1994, 1995); *Statistical Newsletter*** (4 numéros en 1994, 4 en 1995); *Annuaire statistique pour l'Asie et le Pacifique* (1994, 1995); *Foreign Trade Statistics of Asia and the Pacific* (1994, 1995); *Statistical Indicators for Asia and the Pacific* (4 numéros en 1994, 4 en 1995); *Asia-Pacific in Figures* (1994, 1995); *Government Computerization Newsletter*** (2 en 1994, 2 en 1995);

b) Trois publications non périodiques : Développement statistique : statistiques sociales et économiques et comptabilité environnementale (1994, 1995); Directives pour la collecte des données environnementales (1995);

c) Supports techniques : compilation et diffusion de données sur les indicateurs sociaux (1994-1995); traitement des données fournies par les pays concernant les prix moyens nationaux et les dépenses (Programme de comparaison internationale) (1994-1995); mise en place de bases de données statistiques** : poursuite des travaux relatifs à un réseau de base de données numériques générales, sectorielles ou thématiques compatibles au sein du secrétariat, dans le cadre du réseau d'information de l'ONU (1994-1995).

3. Groupes spéciaux d'experts

Groupe d'experts des statistiques* (1995); Groupe d'experts de l'informatisation des administrations publiques (1995).

4. Activités opérationnelles

a) Services consultatifs : questions organisationnelles et institutionnelles touchant les services statistiques nationaux; utilisation des données disponibles sur la pauvreté; planification, organisation, traitement et analyse des recensements et enquêtes démographiques; mise en oeuvre du Système révisé de comptabilité nationale (SCN); exécution de la phase VI du Programme de comparaison internationale dans la région de la CESAP; aspects divers des statistiques économiques et des enquêtes par sondage, notamment pour les pays à économie en transition; conception et mise au point de systèmes d'information des administrations publiques;

b) Formation de groupe, séminaires, ateliers : amélioration de la gestion et de l'organisation des services statistiques nationaux*; ateliers sur les méthodes de quantification de la pauvreté*, réunions sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil, les systèmes d'information géographique et les enquêtes démographiques; aspects divers des indicateurs du développement humain, y compris des réunions sur le développement de statistiques relatives aux femmes*; réunions techniques sur le développement des statistiques relatives à la qualité de la vie, aux enfants et aux femmes; ateliers sous-régionaux sur la mise en oeuvre du Système révisé de comptabilité nationale (SCN)*; atelier chargé d'examiner les apports de données pour la phase VI du Programme de comparaison internationale dans la région de la CESAP; ateliers de formation sur les systèmes de traitement des statistiques commerciales**; séminaires régionaux sur les statistiques et la comptabilité environnementales; ateliers de formation sur la conception et la mise au point des systèmes d'information des administrations publiques;

c) Projet sur le terrain : appui technique et fonctionnel à l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP)

5. Coordination, harmonisation, liaison

Une coordination sera établie avec d'autres programmes ainsi qu'au niveau interinstitutions par l'intermédiaire de la Commission de statistique de l'ONU, le Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination et de son Groupe technique de travail des bases de données statistiques et du Comité consultatif pour la coordination des systèmes d'information.

*Ressources nécessaires (aux taux courants)**Dépenses de personnel*

16.48 Il est proposé de transférer au titre de l'appui aux programmes dans le cadre du sous-programme 5 un poste D-1 de la Division de la coopération technique, compte tenu des responsabilités et activités supplémentaires liées aux informations et données statistiques rendues nécessaires par l'approche thématique recommandée par la Commission et en raison de l'augmentation du nombre des Etats membres de la CESAP. Il est également proposé de transférer un poste P-5 de ce sous-programme à la section de traitement des données au titre de l'appui aux programmes.

16.49 Du fait de l'élargissement du programme de statistiques, y compris des activités se rapportant aux nouveaux Etats membres, il est recommandé de reclasser de P-4 à P-5 un poste affecté au développement statistique, ce qui permettra notamment d'examiner de nouvelles questions et établir des indicateurs relatifs au développement durable, à la dépaupérisation et à la qualité de la vie. Il est également proposé de reclasser de P-3 à P-4 un poste affecté à l'expansion des services d'information statistique liés à la collecte de données.

Voyages en mission

16.50 Les ressources prévues au titre des voyages (33 300 dollars) accusent une augmentation de 3 600 dollars et sont destinées à couvrir les frais de voyage du personnel au titre des activités suivantes : collecte de données, consultations avec les responsables nationaux et participation aux réunions nationales, régionales et interinstitutions, y compris celles de la Commission de statistique et du Sous-Comité des activités statistiques du CAC.

Services contractuels

16.51 Les ressources prévues à cette rubrique (54 600 dollars) sont destinées à couvrir le coût des travaux contractuels d'imprimerie et de reliure de publications et de matériels d'information.

6. PAYS LES MOINS AVANCÉS, PAYS EN DÉVELOPPEMENT SANS LITTORAL ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT INSULAIRES

TABLEAU 16.19. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE
(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1992-1993 Crédits révisés</i>	<i>Accroissement des ressources</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>1994-1995 Crédits demandés</i>
		<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
Dépenses de personnel	726,5	223,2	30,7	949,7	170,1	1 119,8
Consultants et experts	16,2	-	-	16,2	1,7	17,9
Voyages en mission	13,7	35,0	255,4	48,7	3,8	52,5
Total, budget ordinaire	756,4	258,2	34,1	1 014,6	175,6	1 190,2

2) *Fonds extrabudgétaires*

	<i>1992-1993 Montant estimatif des dépenses</i>	<i>Provenance des fonds</i>		<i>1994-1995 Crédits demandés</i>
	-	a) Services d'appui à :		-
	50,0	i) D'autres organismes des Nations Unies		-
		ii) Des programmes extrabudgétaires		71,0
Total a)	50,0			71,0
	-	b) Activités de fond		-
Total b)	-			-
	-	c) Projets opérationnels		-
	-	i) PNUD		-
	-	ii) FNUAP		-
	299,0	iii) Autres sources multilatérales		-
		iv) Sources bilatérales		708,0
Total c)	299,0			708,0
Total a), b) et c)	349,0			779,0
		Total, dépenses		1 969,2

TABLEAU 16.20. POSTES NECESSAIRES

Sous-programme 6. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et pays en développement insulaires

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	-	1	-	-	-	-	-	1
P-5	1	1	-	-	-	-	1	1
P-4	1	1	-	-	1	1	2	2
P-3	1	1	-	-	-	-	1	1
P-2/1	1	1	-	-	-	-	1	1
Total	4	5	-	-	1	1	5	6
Autres catégories								
Agents locaux	1	1	-	-	2	2	3	3
Total	1	1	-	-	2	2	3	3
Total général	5	6	-	-	3	3	8	9

Sous-programme 6. Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et pays en développement insulaires

16.52 Les activités que mènera la CESAP dans le cadre de ce sous-programme au cours de l'exercice biennal 1994-1995 porteront essentiellement sur l'assistance aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux pays en développement insulaires pour les aider à forger des liens de coopération plus étroits entre eux et avec les autres pays de la région de la CESAP. Ces activités sont étroitement liées à celles qui seront réalisées dans le cadre des autres sous-programmes.

16.53 Les activités seront menées sous la direction de l'Organe spécial pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (activités biennales) et de l'Organe spécial pour les pays en développement insulaires du Pacifique (activités annuelles).

Activités :

1. Services fournis aux organes délibérants

Documentation à l'intention des organes délibérants* : rapport annuel à la Commission sur l'état d'avancement des activités menées dans le cadre du sous-programme; rapports à l'Organe spécial pour les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral (rapports biennaux); rapports à l'Organe spécial pour les pays en développement insulaires du Pacifique (1994, 1995).

2. Publications

a) Sept publications non périodiques : réformes économiques et financières des pays pour un développement durable des pays les moins avancés**; coopération régionale à l'appui du développement économique et social des pays les moins avancés; examen, suivi et assistance en relation avec l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés*; pays en développement insulaires : principaux problèmes et incidences au regard des plans et politiques de développement macro-économique et sectoriel en conjonction avec l'intensification de la coopération économique et technique pour le développement, en particulier en Asie de l'Est et en Asie du Sud-Est*; pays en

développement insulaires : possibilités et modalités de resserrement de la coopération sous-régionale et régionale dans le domaine du commerce et des investissements; développement de la planification des transports pour les pays sans littoral (4 publications en 1994, 3 en 1995);

b) Supports techniques : base de données sur le transport maritime interinsulaire (1994-1995).

3. *Activités opérationnelles (fonds extrabudgétaires)*

a) Services consultatifs : renforcement de la coopération économique entre les pays les moins avancés et les autres pays en développement**; intégration des facteurs démographiques à la planification du développement et aux politiques de développement; pays en développement insulaires : aspects divers de la gestion des politiques de développement et réformes de la planification du développement et des politiques de développement**;

b) Formation de groupe, séminaires et ateliers : sessions de formation nationales sur l'élaboration d'un cadre macro-économique quantitatif (modèle) pour la conception et l'évaluation des politiques dans les pays les moins avancés; examen à mi-parcours des progrès réalisés dans l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés*; ateliers nationaux et séminaire régional sur l'amélioration de l'accès des femmes aux organismes de crédit et aux organismes officiels dans les pays les moins avancés; coopération régionale à l'appui du développement économique et social des pays les moins avancés; stabilisation, libéralisation et déréglementation de l'économie dans les pays insulaires du Pacifique; gestion et exploitation des petits navires entre pays en développement insulaires.

4. *Coordination, harmonisation et liaison*

Coordination avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) aux fins de l'examen et de l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Dépenses de personnel

16.54 Le transfert d'un poste D-1 de la Direction exécutive et administration à ce sous-programme est proposé.

Voyages en mission

16.55 Le montant estimatif des ressources nécessaires pour les voyages au titre de consultations avec des fonctionnaires gouvernementaux, de la collecte de données et de la participation aux réunions s'élève à 48 700 dollars. L'augmentation de 35 000 dollars est compensée par une réduction des frais de voyage au titre de la Direction exécutive et administration et comprend un montant non remboursable de 10 000 dollars pour les voyages qui seront effectués à l'occasion de la Conférence mondiale sur le développement durable des petits Etats en développement insulaires.

D. Appui aux programmes

TABLEAU 16.21. CREDITS DEMANDES POUR 1994-1995, PAR OBJET DE DEPENSE
(En milliers de dollars des Etats-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1992-1993 Crédits révisés	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1994-1995 Crédits demandés
		Montant	Pourcentage			
Dépenses de personnel	20 879,0	1 911,7	9,1	22 790,7	3 364,6	26 155,3
Consultants et experts	24,8	(24,8)	(100,0)	-	-	-
Voyages en mission	36,7	23,8	64,8	60,5	5,1	65,6
Services contractuels	510,4	(359,1)	(70,3)	151,3	16,0	167,3
Frais généraux de fonctionnement	3 701,8	185,2	5,0	3 887,0	402,6	4 289,6
Fournitures et accessoires	605,9	7,8	1,2	613,7	64,3	678,0
Mobilier et matériel	1 306,0	(190,7)	(14,6)	1 115,3	100,9	1 216,2
Total, budget ordinaire	27 064,6	1 553,9	5,7	28 618,5	3 953,5	32 572,0

2) Fonds extrabudgétaires

	1992-1993 Montant estimatif des dépenses	Provenance des fonds	1994-1995 Crédits demandés
	-	a) Services d'appui à :	-
	1 810,0	i) D'autres organismes des Nations Unies	-
		ii) Des programmes extrabudgétaires	1 464,0
Total a)	1 810,0		1 464,0
	-	b) Activités de fond	-
Total b)	-		-
	-	c) Projets opérationnels	-
	-	i) PNUD	-
	-	ii) FNUAP	-
	426,0	iii) Autres sources multilatérales	-
		iv) Sources bilatérales	200,0
Total c)	426,0		200,0
Total a), b) et c)	2 236,0		1 664,0
		Total, dépenses	34 236,0

TABLEAU 16.22. POSTES NECESSAIRES

Programme : Appui aux programmes

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995	1992-1993	1994-1995
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	2	2	-	-	-	-	2	2
P-5	6	7	-	-	2	2	8	9
P-4	16	17	1	-	2	1	19	18
P-3	25	28	1	-	3	1	29	29
P-2/1	9	10	-	-	-	-	9	10
Total	58	64	2	-	7	4	67	68
Autres catégories								
Agents locaux	218	232	1	-	27	24	246	256
Service mobile	-	3	-	-	-	-	-	3
Total	218	235	1	-	27	24	246	259
Total général	276	299	3	a	34	28	313	327

^a Des postes temporaires (un P-4, un P-3 et un poste d'agent local) créés pour le Service de la planification en vue de surveiller la construction des installations de conférence seront abolis en 1995.

16.56 L'appui aux programmes est assuré par la Division de l'administration et comprend la coordination et le suivi des programmes, la gestion de la coopération technique, les services d'information, les services de conférence et de bibliothèque, les services administratifs et les services communs.

*Activités :*1. *Coordination et suivi des programmes et gestion des activités de coopération technique*

a) Une seule et même unité administrative s'occupera désormais des activités menées antérieurement par le Bureau de la coordination et du contrôle du programme relevant de la Direction exécutive et administration et de la gestion des activités de coopération technique, qui était auparavant assurée par la Division de la coopération technique. Les activités ainsi combinées comprendront la coordination d'ensemble de la planification, de la budgétisation, du suivi et de l'évaluation des programmes, les services fournis à la Commission et à d'autres réunions, la collaboration avec d'autres services et organismes du système des Nations Unies et avec des institutions compétentes extérieures au système, la mobilisation de fonds extrabudgétaires et la gestion des activités de coopération technique;

b) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapport annuel à la Commission sur les activités de coopération technique et sur la coopération économique et technique entre pays en développement; rapport biennal au Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement;

c) Publication périodique : Répertoire des mécanismes nationaux de coordination pour la coopération technique entre pays en développement (annuel).

2. Services d'information

Communiqués de presse, résumés des travaux et des débats, brochures spéciales, plaquettes, affiches, dossiers d'information, films, cassettes vidéos, conférences de presse et expositions sur les travaux de la Commission.

3. Services de conférence et de bibliothèque

Comme dans le passé, la fourniture des services de conférence nécessaires aux réunions des organes directeurs de la CESAP (sessions annuelles de la Commission et de ses organes subsidiaires) et à d'autres réunions intergouvernementales tenues sous les auspices de la CESAP; services de traduction et d'impression des documents et des publications; services de bibliothèque.

4. Services administratifs et services communs

16.57 La Division de l'administration assure des services dans les domaines de la gestion des ressources humaines, de l'administration financière et de la planification des ressources et de l'emploi des services communs pour appuyer l'application du programme de travail. Les activités menées seront notamment les suivantes : a) recrutement, placement, organisation des carrières, formation du personnel, administration du personnel, services de conseil pour le personnel et services médicaux; b) gestion financière, contrôle de gestion et gestion de la trésorerie; c) services généraux, y compris les services de sécurité et de sûreté, les communications, les achats, les transports, etc.; et d) services de traitement électronique de l'information.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Dépenses de personnel

16.58 Un montant de 22 790 700 dollars est nécessaire pour les postes permanents ainsi que pour les besoins suivants :

a) Personnel temporaire (autre que celui affecté aux réunions) (232 700 dollars) pour les périodes de pointe et pour le remplacement du personnel en congé de maladie et en congé de maternité, etc.;

b) Heures supplémentaires (201 600 dollars), nécessaires pendant l'exercice biennal pour l'ensemble de la CESAP.

16.59 Il est proposé de créer 10 postes d'agent local pour assurer le fonctionnement des installations de conférence.

16.60 Des transferts de postes de l'Appui aux programmes pour les activités de fond sont proposés : un D-1 de la Division de la coopération technique au sous-programme 5 (Statistiques); un P-4 au sous-programme 3 (Dépaupérisation par la croissance économique et le développement social), spécifiquement pour les activités de population; et un P-2 au sous-programme 1 (Coopération économique régionale), spécifiquement pour les activités liées au commerce international et au financement du développement.

16.61 Des transferts de postes à l'Appui aux programmes sont proposés : 10 postes (1 D-1, 1 P-4, 2 P-3, 1 P-2 et 4 postes d'agent local) de la Direction exécutive et administration et un poste P-4 du sous-programme 1 (Coopération économique régionale), spécifiquement pour les activités liées à la coordination et au suivi des programmes; un poste P-2 de la Direction exécutive et administration aux services administratifs et services communs; un poste P-5 du sous-programme 5 (Statistiques) à la Section du traitement des données; un poste P-3 du sous-programme 3 (Dépaupérisation par la croissance économique et le développement social) à la Section du budget et des finances.

16.62 Il est également proposé de transférer trois postes d'agent du Service mobile de la Division des opérations hors Siège (chapitre 25A) à la CESAP en raison de la mise en service du nouveau réseau mondial de communications par satellite : un de ces postes serait occupé par un technicien principal pour les télécommunications et les deux autres par des techniciens, un pour le groupe chargé des communications par satellite et un pour le groupe responsable du commutateur.

Voyages en mission

16.63 Un montant de 60 500 dollars est prévu au titre des voyages du personnel pour des consultations sur la coordination des programmes et les questions administratives, financières et de personnel, au sein de la région et en dehors de celle-ci.

16.64 L'accroissement de 23 800 dollars correspond au redéploiement de ressources pour les voyages en raison du transfert de postes de la Direction exécutive et administration à l'Appui aux programmes.

Services contractuels

16.65 Un montant de 151 300 dollars est prévu pour la traduction et l'édition de la documentation et des publications et pour des services de traitement de l'information, soit une réduction de 46 500 dollars, compte tenu d'un crédit non renouvelable de 312 600 dollars ouvert pour l'exercice 1992-1993 pour des services de traitement de l'information.

Frais généraux de fonctionnement

16.66 Un montant de 3 887 000 dollars, soit une augmentation de 185 200 dollars due principalement à l'accroissement des coûts pour les installations de conférence, est prévu pour la location et l'entretien des locaux ainsi que du mobilier et du matériel, les communications, les frais d'éclairage, chauffage, énergie et eau, les assurances, les frais bancaires et autres dépenses diverses, y compris celles qui concernent le bureau de Vanuatu.

Fournitures et accessoires

16.67 Un montant de 613 700 dollars, soit une augmentation de 7 800 dollars, est prévu pour l'achat de fournitures de bureau, de fournitures pour la reproduction, de fournitures pour le matériel de traitement de l'information et de livres pour la bibliothèque; l'augmentation est compensée par une réduction au titre des organes directeurs.

Mobilier et matériel

16.68 Un montant de 1 115 300 dollars, soit une augmentation de 180 000 dollars correspondant pour l'essentiel à du matériel de sécurité nécessaire pour le plan de sécurité des Nations Unies à Bangkok et à du matériel pour les services de conférence, est prévu pour le remplacement du mobilier et du matériel existants dans le cadre du programme de remplacement. Un montant non renouvelable de 185 300 dollars est prévu pour la mise en place du réseau local (LAN). La réduction nette de 190 700 dollars tient compte d'un crédit non renouvelable de 556 000 dollars ouvert pour 1992-1993 pour du matériel informatique qui a été déduit.